

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 9 Présents : 7 Votants : 8 POUR : 8 CONTRE : / ABSTENTION : /	<u>L'an deux mille vingt-deux</u> <u>Le 05 avril à vingt heures</u> La Commission administrative de la commune de CERNEX, dûment convoqué, s'est réunie en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de sous la présidence de Monsieur le Maire, Vincent TISSOT. <u>Date de convocation :</u> Le 29 mars 2022 <u>Secrétaire de séance :</u> Virginie JACOTTET
<u>Présents :</u> Vincent TISSOT, Odette LAUDE, Virginie JACOTTET, Estelle SIMONIN, Valérie JIGUET, Jeanne LHOMME-CHOULET, Bruno FONTANA <u>Absent(e)(s) avec procuration :</u> Delphine BACHELLERIE <u>Absent(e)(s) sans procuration :</u> Anne Marie VENAUT	

Délibération n° D22-01

Objet : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU C.C.A.S. 2021

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion, dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE à l'unanimité que le Compte de Gestion, dressé, pour l'exercice 2021
par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur,
n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.**

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

Le Président,
Vincent TISSOT



Certifiée exécutoire le 06/04/2022
Transmise en Sous-Préfecture le 06/04/2022
Affichée le 06/04/2022